

INTRODUCTION

Emboucheurs et maquignons : les oubliés de l'histoire rurale



Née dans une ferme d'élevage naisseur du Charolais, je me suis très tôt préoccupée du sort des bovins quittant l'exploitation familiale. La rencontre avec Jean-Luc Mayaud, à l'université Lumière Lyon 2 au cours de mes études d'histoire, m'a permis d'entreprendre des recherches sur le monde jusque-là méconnu des intermédiaires – emboucheurs et maquignons – qui font le lien entre les producteurs ruraux et les consommateurs urbains.

S'ils ont été les artisans d'une forme de développement rural et de spécialisation, ils n'ont guère retenu l'attention des chercheurs, en particulier des historiens, ainsi que l'atteste la bibliographie. Le négoce du bétail, à la croisée de plusieurs champs d'investigation historique – foires et marchés¹, élevage², animal domestique³ –, n'a été appréhendé jusqu'à présent que par les chercheurs des disciplines autres que l'histoire, en particulier les experts agricoles qui, depuis les années 1960, se sont intéressés au déclin de ce monde. Les commerçants en bestiaux seraient-ils les oubliés de l'histoire rurale ? Sûrement puisqu'aucun ouvrage relevant de la discipline historique ne semble disponible sur le sujet. Certains auteurs, notamment ceux qui ont

1. « Foires et marchés ruraux en France », *Études rurales*, n°s 78-79-80, avril-décembre 1980, 344 p.
2. Moriceau J.-M., *L'élevage sous l'Ancien Régime (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Sedes, 1999 ; Id., *Histoire et géographie de l'élevage français, du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, Fayard, 2005.
3. Baratay E. et Mayaud J.-L. (dir.), « L'animal domestique, XVI^e-XX^e siècles », *Cahiers d'histoire*, t. 42, n°s 3-4, 1997, p. 405-768.

travaillé sur les foires et marchés, ont approché le thème en marge de leur objet d'étude. Les acteurs de ce négoce ne sont appréhendés que dans les relations qu'ils entretiennent avec la place marchande, comme dans les écrits de Jack Thomas⁴, qui figure parmi les pionniers de cette investigation.

Quelles sont les raisons de ce désintérêt ? Sans doute la place secondaire occupée par l'élevage bovin dans le système de polyculture, jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. Vraisemblablement aussi le désintérêt souvent porté aux intermédiaires. Comme toute activité essentiellement commerciale – acheter et vendre un produit sans le transformer –, le négoce du bétail est perçu négativement. Les commerçants sont souvent considérés comme des intermédiaires inutiles prélevant une marge sans contrepartie. La mauvaise image, associée à leur activité, dont ils ont pâti est à mettre en cause sans qu'il soit possible d'évaluer son impact. Le terme de maquignon, autrefois employé pour désigner le commerçant en bestiaux, est aujourd'hui connoté péjorativement. Pour nombre de professionnels, il est la preuve du dédain porté aux intermédiaires. À l'origine utilisé pour qualifier les marchands de chevaux, il a été étendu aux marchands de bestiaux. En outre, les relations entre les éleveurs et les acheteurs sont ambivalentes. En effet, les marchands de bestiaux sont souvent d'origine agricole ; leurs parents, grands-parents étaient éleveurs. Ils le sont parfois eux-mêmes. S'ils cernent bien le travail de production, leurs activités commerciales leur procurent une meilleure connaissance des animaux et des possibilités de les valoriser. Ainsi, peut-être parce qu'ils sont mieux informés et ont parfois réussi financièrement, ils sont à la fois respectés et un peu jaloués par l'éleveur⁵. Malgré son rôle économique, consistant à rechercher en permanence des débouchés pour écouler le bétail, la profession est souvent décriée et accusée de prélever des marges excessives, alors que les relations individuelles entre l'éleveur et le négociant reposent sur la confiance. La position du négociant au sein de la communauté villageoise reste donc difficile à cerner.

4. « Foires et marchés ruraux en France », *op. cit.* Thomas J., « Galerie de portraits : personnages de foires et marchés dans les campagnes toulousaines au XIX^e siècle », *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, n^{os} 1-2, 1986, p. 29-54 ; Id., *Le temps des foires. Foires et marchés dans le Midi toulousain de la fin de l'Ancien Régime à 1914*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1993.

5. Jussiau R., Montmeas L. et Parot J.-C., *L'élevage en France, 10 000 ans d'histoire*, Dijon, Éditions Éducagri, 1999, p. 315.

Le berceau du charolais : un territoire d'observation privilégié

Le Brionnais-Charolais, berceau de la race bovine charolaise⁶, constitue un lieu d'observation privilégié des transactions portant sur le bétail. L'élevage occupe une place importante dans l'économie locale depuis le XVIII^e siècle même si cette activité est longtemps restée une composante du système de polyculture-polyélevage et non une spécialisation comme elle l'est actuellement.

Il est d'usage, notamment dans un cadre administratif, de parler du Charolais-Brionnais. L'inversion des deux noms de lieux rend compte d'une réalité spatiale : les investigations ont porté sur le Brionnais, petite contrée située à l'extrême sud de la région Bourgogne, prolongé au nord par le Charolais (fig. 1 pl. XIII). D'un point de vue administratif, le Brionnais regroupe les quatre cantons de Marcigny, Semur-en-Brionnais, La Clayette et Chauffailles. Selon le découpage du territoire départemental en 11 régions agricoles, réalisé en 1946 par le ministère de l'Agriculture, le Brionnais rassemble 32 communes⁷. Le canton de Chauffailles est entièrement inclus dans le Charollais, autre région agricole, plus vaste que la précédente, qui fédère 74 localités des cantons de La Clayette, Charolles, Paray-le-Monial, Palinges, Toulon-sur-Arroux, La Guiche et Saint-Bonnet-de-Joux. Le Charollais agricole, bien qu'il s'en rapproche, ne correspond pas exactement à l'arrondissement de Charolles. Le Pays Charolais-Brionnais, dont le périmètre a été fixé par l'arrêté préfectoral du 9 novembre 2004, réunit quant à lui 129 communes du sud-ouest de la Saône-et-Loire. L'étude a concerné les communes des cantons de Marcigny, Semur-en-Brionnais, La Clayette, Chauffailles et Charolles – désignées sous l'appellation de Brionnais-Charolais –, étant entendu qu'il est parfois nécessaire de sortir de ces limites et qu'à l'inverse ce livre ne prétend pas être une étude exhaustive ou monographique de ces 68 villages.

6. La race bovine charolaise prend un seul « l » (alors que le mouton charollais en prend deux, ceci afin de les distinguer) ; la région agricole du Charollais (définie par l'Insee et le ministère de l'Agriculture en 1946) s'écrit avec deux « ll », il s'agit du territoire autour de Charolles ; et le Pays du Charolais-Brionnais prend un seul « l ».

7. Quatre dans le canton de Marcigny – Anzy-le-Duc, Baugy, Marcigny et Saint-Martin-du-Lac –, les 14 que compte celui de Semur-en-Brionnais – Briant, Fleury-la-Montagne, Iguerande, Ligny-en-Brionnais, Mailly, Oyé, Saint-Bonnet-de-Cray, Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Didier-en-Brionnais, Sainte-Foy, Saint-Julien-de-Jonzy, Sarry, Semur-en-Brionnais et Varenne-l'Arconce –, 12 dans le canton de La Clayette – Amanzé, Baudemont, La Clayette, Colombier-en-Brionnais, Curbigny, Dyo, Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie, Saint-Germain-en-Brionnais, Saint-Laurent-en-Brionnais, Saint-Symphorien-des-Bois, Vareilles et Vauban – et deux dans celui de Charolles – Saint-Julien-de-Civry et Prizy.

Ce territoire souffre d'un manque évident d'études scientifiques, toutes disciplines confondues. Deux thèses de doctorat portant sur le XVIII^e siècle⁸, préparées dans les années 1970-1980, ont jeté les fondements d'une recherche économique et sociale qui depuis n'a pas été poursuivie. Seul le patrimoine roman, abondant dans le voisinage de Cluny, a retenu l'attention des historiens de l'art, dès le XIX^e siècle, et continue à faire l'objet de mémoires et de thèses. Les activités agricoles ont été négligées, ayant été approchées surtout par Bernadette Lizet⁹, ethnologue, et Béatrice Degrange¹⁰, sociologue. L'histoire de l'élevage et de ses protagonistes, dans le berceau de l'une des plus importantes races bovines bouchères françaises, restait donc à entreprendre. Dans ces conditions la thèse devait poser des jalons sur une longue période allant de la fin du XIX^e siècle à nos jours. La profondeur historique permet de mettre en évidence les permanences et les évolutions. Ce choix est aussi lié aux sources disponibles, qui permettent d'aborder plus précisément trois moments relativement bien documentés : la fin du XIX^e siècle, les années 1940 et le temps présent.

L'élevage bovin s'est développé, en Brionnais-Charolais, dans les derniers siècles de l'Ancien Régime. Il prend son essor au XIX^e siècle et s'impose comme une spécialisation après la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, cette activité domine¹¹. En 2000, la Saône-et-Loire compte 4 000 éleveurs pour 6 700 exploitations professionnelles, qui conduisent le plus grand troupeau allaitant de France, soit 600 000 bovins dont 222 000 vaches (96 % de charolaises). Ces exploitations utilisent 391 600 hectares, en ferme (76,1 % de la SAU – surface agricole utile) ou en faire valoir direct (23,6 %). L'exploitation moyenne possède 156 bovins dont 59 vaches nourrices sur 95 hectares de SAU. La SAU est constituée à plus de 90 % de prairie. Quelques hectares de maïs et de céréales sont cultivés pour la finition des

-
8. Dontenwill S., *Une seigneurie sous l'Ancien Régime. L'« Étoile » en Brionnais* [Ligny-en-Brionnais, Saône-et-Loire] du XVI^e au XVIII^e siècle (1575-1778), Roanne, Éditions Horvath, 1973; Durix P., *Les structures économiques et sociales dans le Brionnais oriental aux XVII^e et XVIII^e siècles*, thèse de doctorat d'histoire, Dijon, Université de Dijon, 1983.
 9. Lizet B., « L'herbe violente. Enquête ethno-botanique en pays brionnais », *Études rurales*, n^{os} 129-130, janvier-juin 1993, p. 129-146.
 10. Degrange B., *La mise à l'épreuve d'une profession : le travail de redéfinition du métier d'éleveur charolais*, thèse de doctorat de sociologie, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2001.
 11. Les données livrées dans ce paragraphe sont issues de : Agreste Saône-et-Loire, *Recensement agricole 2000, premiers résultats*, n^o 32, mai 2001; *Recensement agricole 2000. 4 000 élevages conduisent le plus grand troupeau bovin allaitant de France*, n^o 35, mai 2002; *Portrait de l'agriculture. Édition 2002*, n^o 36, août 2002; DDAF de Saône-et-Loire, « La filière bovine en Saône-et-Loire : le plus grand troupeau allaitant de France », *Bulletin de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de Saône-et-Loire*, décembre 2008.

animaux. L'élevage allaitant se répartit entre trois principaux types d'activité. Une ferme allaitante sur trois est spécialisée dans la production de jeunes bovins maigres tandis qu'une sur six se consacre à la préparation d'animaux de boucherie (une sur trois en Brionnais et en Charollais). Les 2 000 autres exploitations produisent du maigre et du gras dans des proportions variables. Autrefois réservé aux prairies pauvres du nord-ouest de la Saône-et-Loire, le maigre s'est progressivement étendu à l'ensemble du bassin allaitant. Quelque 130 000 jeunes bovins sortent chaque année des fermes. Certains sont achetés par des engraisseurs locaux, d'autres sont dirigés vers des ateliers d'engraissement en France (Vendée et Champagne, principalement), mais la plupart rejoignent les ateliers d'engraissement italiens et dans une moindre mesure espagnols. En 2006, 100 000 animaux maigres ont été vendus par les exportateurs de Saône-et-Loire, à 98 % vers l'Italie. La production de bœufs charolais appartient au passé. En effet, en 2001, seulement 6 500 animaux de ce type sont sortis des élevages de Saône-et-Loire. En y ajoutant les autres catégories de bovins finis, vaches de réforme comprises, la production de viande atteint à peine les 100 000 têtes, soit moins des deux tiers de l'ensemble des ventes réalisées par les éleveurs du département. Dans les années 1980, pour un animal vendu fini, ils écouaient deux bovins maigres. 15 ans plus tard, trois bovins sont cédés en maigre pour un animal vendu fini. Le passage d'une production de gras à une autre de maigre invite à s'interroger sur les changements survenus et leurs répercussions économiques et sociales.

En outre, si pour beaucoup le Charolais est symbolisé par l'élevage des taureaux reproducteurs et des vaches sélectionnées, animaux cédés à prix d'or durant les ventes aux enchères, exposés et fêtés à l'occasion des concours, cette spéculation demeure exceptionnelle au regard de l'ensemble de l'activité générée par l'élevage bovin, même dans le berceau de la race. Les éleveurs sélectionneurs qui parcourent les allées des salons et foulent les rings des concours sont une minorité, cependant nettement visible. 400 exploitations, à l'échelle départementale, possèdent actuellement des animaux inscrits au *herd-book* charolais. La spécialisation, depuis la fin du XVIII^e siècle, a été certes le fait des notables et de l'élite mais surtout l'œuvre de la masse de ces cultivateurs qui hantent les recensements de population du XIX^e siècle, des emboucheurs qui n'y figurent pas ou rarement, et des négociants souvent insaisissables.

Les intermédiaires : un monde méconnu qui sort de l'ombre

L'étude des emboucheurs et commerçants en bestiaux du Brionnais-Charolais, qui s'inscrit dans le programme de recherche mis en œuvre au sein du LER, inclut les transactions portant sur les bovins, qu'ils soient maigres

ou gras, destinés à l'engraissement ou à la boucherie, échangés dans les fermes ou sur les champs de foire. Elle concerne aussi les acteurs du négoce : les éleveurs, appréhendés seulement dans les relations qu'ils entretiennent avec les autres personnages du commerce et dans leurs activités commerciales, les emboucheurs ou herbagers, qui achètent des bovins maigres, les finissent à l'herbe et les revendent gras, et auxquels ont succédé les engraisseurs dans la seconde moitié du ^{XX}^e siècle, et les marchands de bestiaux, ou négociants en bestiaux, ou commerçants en bestiaux. Jadis qualifiés de maquignons, ces derniers achètent du bétail et le cèdent rapidement. D'autres acteurs interviennent dans ce commerce, tels les rabatteurs ou les commissionnaires et les toucheurs, qui conduisaient le bétail à pied avant l'usage des camions. Les chevillards, les abatteurs et les bouchers, qui participent au circuit de la viande, n'entrent pas dans le cadre de l'étude. Ainsi, la filière bovine se compose d'une pluralité d'intervenants et se caractérise par sa complexité en raison de la diversité des systèmes de production. Les échanges de bétail résultent de la division des tâches dans le cycle de production – il s'ensuit des déplacements de bovins maigres – et de la concentration de la consommation en des zones différentes de celles de la production. Les transactions concernent alors des animaux gras.

L'histoire sociale du commerce du bétail et de ses acteurs, de la fin du ^{XIX}^e siècle à nos jours, se confond avec celle de la construction de la filière bovine qui se structure autour de trois spécialités : le naisage, l'embouche et le négoce. Plusieurs étapes l'ont jalonnée : développement de l'embouche dans la seconde moitié du ^{XIX}^e siècle, accès progressif des cultivateurs-éleveurs à l'aisance au cours du ^{XX}^e siècle, remise en cause des pratiques à partir des années 1960 au profit de l'élevage allaitant. Le Brionnais, de pays emboucheur, producteur de bovins gras destinés à la boucherie, à la fin du ^{XIX}^e siècle, devient, un siècle plus tard, un pays naisseur, où un troupeau de vaches produit des veaux qu'elles allaitent afin d'en faire des broutards, vendus maigres à l'exportation. Le passage de l'embouche à l'élevage allaitant se traduit par des adaptations successives du monde agricole aux évolutions du système de production et a des répercussions sur les formes et les pratiques de commercialisation.

Une contribution à l'histoire de l'alimentation

La filière bovine charolaise se construit depuis l'aval. En « inventant » l'embouche, les emboucheurs du Brionnais ne font que répondre à la demande de viande de bœuf, notamment lyonnaise, qui croît de manière considérable dans la seconde moitié du ^{XIX}^e siècle. À cette époque, les centres urbains et industriels, les lieux de villégiature en bord de mer ou dans les montagnes,

sont friands d'une viande persillée de graisse, comme celle que fournit la race charolaise. Alors que jusque-là les producteurs conduisaient leurs bêtes finies sur les places marchandes urbaines – Villefranche-sur-Saône, Lyon, Paris –, progressivement la demande se rapproche du centre de l'embouche, où les chevillards viennent directement s'approvisionner, en particulier sur le marché de Saint-Christophe-en-Brionnais. Les éleveurs adaptent leur production tandis que les marchands organisent les circuits commerciaux. Ainsi, l'évolution des pratiques alimentaires, notamment citadines, bouleverse toute une économie et toute une société qui s'organise pour y répondre. Si un équilibre est atteint à la fin du XIX^e siècle, quelques décennies plus tard, producteurs et commerçants doivent s'adapter à une nouvelle évolution des goûts des consommateurs qui délaissent la viande grasse au profit d'une viande maigre. Il en résulte un raccourcissement des cycles de production et un rajeunissement des bovins abattus. Dans le même temps, de nouveaux marchés, demandeurs de jeunes bovins maigres, émergent. Une fois encore, producteurs et commerçants s'organisent pour les approvisionner. Lorsque suite aux crises sanitaires des années 1990, les consommateurs réclament une viande « tracée » du pré à l'assiette, des filières qualité sont créées pour leur proposer des produits répondant à leurs demandes. L'histoire de la filière bovine charolaise témoigne donc d'une adaptation permanente aux consommations citadines.

Ce livre est construit selon un plan chronologique. À la fin du XIX^e siècle, dans un monde rural dominé par la polyculture et le polyélevage, l'embouche s'impose comme une spécialisation agricole tandis que le savoir-faire lié à l'activité se professionnalise (chapitre 1). Entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, l'embouche est un véritable système de production et de commercialisation des bovins gras, organisé autour de la complémentarité entre les pays naisseurs et les pâtures brionnaises (chapitre 2). Parmi les acteurs du commerce de bétail, les emboucheurs occupent une position privilégiée et constituent l'élite de la société rurale brionnaise (chapitre 3). À leurs côtés, les maquignons (chapitre 4) et les cultivateurs (chapitre 5) participent au développement de l'élevage. Le monde agricole observé se désagrège durant la seconde moitié du XX^e siècle tandis que l'embouche laisse progressivement place à l'élevage allaitant. Dans le contexte d'une filière bovine en profonde mutation, le Brionnais, de pays producteur de gras à destination de la boucherie, devient fournisseur de maigre pour les ateliers d'engraissement (chapitre 6). Dans le même temps, la filière s'organise. Les maquignons sont progressivement évincés tandis que les éleveurs se regroupent au sein de coopératives (chapitre 7). Au cours des décennies 1990-2000, la filière bovine traverse une succession de crises à l'origine de la poursuite de la sélection des acteurs, éleveurs et négociants (chapitre 8). Ces derniers n'ont donc d'autre choix que de s'adapter ou disparaître (chapitre 9).